**DECLARATION**

**(Art. 46 et 47 D.P.R. 28 déc. 2000, n. 445)**

La/le soussigné(e)………………………………………………………………………………

Né(e) à …………………………….le…………………………….

Résident(e) à …………………….. rue ……………………………. Pays …………………….

Citoyenneté……………………………………………………………………………………..

Conscient(e) des sanctions pénales prévues à l'art.76 du D.P.R. 28.12.2000 n.445, en cas de fausses déclarations et d'informations ou utilisation de faux actes

Avec référence à l’avis de sélection ………………..

**DECLARE**

* Âge ne dépassant pas celui prévu par la réglementation locale pour la retraite au moment de la signature du contrat ;
* Avoir l’aptitude physique à l’emploi ;
* D’être en pleine possession des droits politiques et civils ;
* L’absence de culpabilité pour infraction criminelle ou procédure pénale en instance ;
* De n'avoir aucune implication dans une action légale ou pénale en cours pour les crimes contre l'administration publique ;
* De n'être jamais été licencié(e) pour faute par un bureau de l'administration publique, que ce soit en Italie ou à l’étranger ;
* D’avoir obtenu une maitrise dans le domaine suivant……………………………………
* Outre la connaissance de la langue italienne (niveau C2), de disposer d’une connaissance écrite et orale du français au niveau …..... (et une connaissance écrite et orale de l'anglais au niveau ...........) du Cadre Européen commun de référence pour les langues ;
* De disposer d’une bonne maitrise des principaux outils informatiques ;
* De disposer d’une expérience avérée d’au moins deux (02) ans dans la gestion des procédures d'acquisition de biens, de services et de travaux (PRAG, code italien des marchés publics) ;
* De disposer d’une expérience avérée d’au moins deux (02) ans dans la gestion administrative comptable et financière des projets et/ou programmes de développement.
* De disposer d’une expérience avérée d’au moins deux (02) ans dans la vérification et élaboration de rapports financiers, élaboration et gestion de plans financiers n’avoir pas reçu, au cours des trois (03) années précédant la date d’expiration de l’avis, un jugement d’insuffisance dans l’évaluation du travail presté, dans le cadre de contrats de travail signés avec des sièges AICS autres que le Siège AICS de Ouagadougou .

Lieu et date

Le/La déclarant(e)